

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MONTIGNY CENTRE, 14 RUE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE 57950 MONTIGNY LES METZ
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Madame AMANDINE VERCELLINO, représentant de la société A POINT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 192 RUE DE PONT A MOUSSON 57950 MONTIGNY LES METZ, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
AVE, SAS au capital de 1 000 euros, immatriculée au RCS de Metz 102764990	20	200 €
NR PATRIMOINE, SAS au capital de 1 000 euros, immatriculée au RCS de Narbonne 104958780	40	400 €
ROVE, SARL au capital de 1 000 euros, immatriculée au RCS de Dijon 942689241	40	400 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 26 mai 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

"Lu et Approuvé"

Crédit Mutuel
Montigny Centre
Bureau de Moulins St Pierre
2, rue de Jouy
57160 MOULINS les METZ
☎ 08 20 00 02 42

